INFORMATION

SEPTEMBRE 2004

RESSOURCES HUMAINES EN SANTÉ

Que sont les ressources humaines en santé?

Cette expression désigne les personnes qui fournissent des soins et des services de santé au public, notamment les médecins et les infirmières ainsi que les professionnels paramédicaux tels que les techniciens de laboratoire, les pharmaciens, les psychologues et les physiothérapeutes.

Quelle est l'importance des ressources humaines pour le renouvellement du système de santé?

De nombreuses collectivités n'ont pas assez de médecins, d'infirmières ou d'autres professionnels de la santé pour que la population puisse recevoir les soins nécessaires au moment voulu. Le Canada a besoin d'un éventail de professionnels de la santé compétents, en nombre suffisant, afin d'offrir aux Canadiens de toutes les régions du pays l'accès en temps utile à des soins de qualité. Il est indispensable d'augmenter les effectifs en santé afin de réduire les délais d'attente et d'effectuer les réformes nécessaires pour améliorer et pérenniser notre système de santé.

Les soins de santé exigent une main-d'oeuvre abondante et il y a lieu de s'inquiéter des pénuries actuelles et futures de personnel. Les professionnels de la santé sont mobiles et, même en temps ordinaire, il est difficile de s'assurer qu'ils sont bien répartis dans les 13 provinces et territoires du Canada. En plus de faire face à une population vieillissante, qui aura besoin de toute une gamme de services de santé, les gouvernements doivent aussi tenir compte du vieillissement des effectifs. Dans plusieurs secteurs, le nombre de professionnels qui prennent leur retraite est supérieur au nombre de nouveaux diplômés. Afin d'éviter des pénuries de personnel à l'avenir, il faut agir dès maintenant, compte tenu du temps requis pour former la plupart des professionnels de la santé.

Que font les gouvernements pour s'assurer de disposer d'une main-d'oeuvre compétente?

Dans le cadre de l'Accord de 2003 sur le renouvellement des soins de santé, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux se sont engagés à collaborer sur des stratégies visant à améliorer la planification des ressources humaines en santé à travers le pays, à promouvoir la formation interdisciplinaire, à augmenter les efforts de recrutement et de maintien en poste et à assurer un nombre suffisant de professionnels de la santé.

Le gouvernement du Canada s'est engagé à verser 85 millions de dollars sur cinq ans pour appuyer ces initiatives.





Avantages pour les Canadiens

- Meilleur accès à des professionnels de la santé compétents qui répondent à leurs besoins;
- Meilleur accès aux soins fournis par des équipes interprofessionnelles;
- Diminution du temps d'attente pour recevoir des services de santé;
- Prévention des pénuries de professionnels de la santé.

Réalisations à ce jour :

- Le gouvernement a conclu une entente avec les provinces, les territoires et les intervenants clés de la santé sur des procédures améliorées de certification des médecins formés à l'étranger. Le 1^{er} mars 2004, le gouvernement a annoncé l'octroi de 4 millions de dollars pour appuyer ces améliorations, y compris 3 millions de dollars pour aider les provinces à évaluer les diplômés en médecine de l'étranger. Ces initiatives aideront à renforcer le système de santé en réduisant la pénurie actuelle de médecins au Canada. Des initiatives semblables sont prévues pour les infirmières et autres professionnels formés à l'étranger.
- Les gouvernements ont amorcé leurs travaux au chapitre du recrutement et du maintien de l'effectif en concertation avec des organismes comme le Collège des médecins de famille du Canada, tout en préparant les initiatives qui portent sur la formation interprofessionnelle et la promotion de soins collaboratifs.
- Le gouvernement du Canada travaille en étroite collaboration avec les provinces et les territoires afin de mettre au point un cadre de planification nationale en vue de cerner les enjeux des ressources humaines en santé. Cette façon de procéder aidera à mieux planifier et à prendre des décisions conjointes afin de répondre aux besoins futurs des Canadiens en matière de santé.
- Le gouvernement consulte des associations professionnelles nationales de médecins, d'infirmières et d'autres fournisseurs de soins de santé afin de renouveler et de revitaliser les effectifs en santé au Canada. Des représentants d'organismes de réglementation et d'éducateurs en matière de santé collaborent également avec les gouvernements pour aider à créer la main-d'oeuvre dont le Canada a besoin.

Des mesures sont également prises afin d'augmenter le nombre de médecins et d'infirmières formés au Canada. Depuis 1998, les gouvernements provinciaux ont financé la création de plus de 400 nouvelles places dans les facultés de médecine et ont augmenté de 40 % le nombre de places ouvertes aux étudiants en soins infirmiers.